FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/EG)

HYPRONORM SURACTIVE

Edition: 3.1

Date: 5/04/2006

Page: 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT HYPRONORM SURACTIVE

CODE DU PRODUIT 356

DESCRIPTION/EMPLOI Poudre à lessive

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns NV WEBSITE: www.christeyns.com
ADRESSE Afrikalaan 182 E-MAIL info@christeyns.be

9000 GENT

TEL +32 (0)9/ 223 38 71 FAX: +32 (0)9/ 233 03 44 **TELEPHONE EN CAS D'URGENCE**

CENTRE ANTI-POISON Belgique: +32.70.245.245

CENTRE ANTI-POISON France: +33 45.42.59.59 Orfila (INRS)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	N° CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Alcool (C10 - C15) éthoxylée (<=5 EO)	68131-39-	/	<= 5 %	Xi, N	R41, R50
Alcool(C12-C15) éthoxylée (>5-20EO)	68131-39-	/	<= 5 %	Xn, N	R22, R41, R50
Benzyl alcool	100-51-6	202-859-9	<= 0,05 %	Xn	R20/22
Butylphenyl Methylpropional	80-54-6	201-289-8	<= 0,05 %	Xn	R22, R43
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	<= 30 %	Xi	R36
Disilicate de sodium	1344-09-8	215-687-4	<= 5 %	Xi	R38, R41
Hexyl cinnamaldehyde	101-86-0	202-983-3	<= 0,05 %	Xi	R43
Métasilicate de disodium	6834-92-0	229-912-9	<= 5 %	С	R34, R37
Perborate de sodium, 4 aqua	10486-00-	234-390-0	<= 30 %	Xi	R36
Sulfonate de dodécylbenzene, sel sodique	68411-30-	270-115-0	<= 5 %	Xn	R22, R38, R41

L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16

3.	IDEN	ΓIFICA	TION	DES	DANGERS	S
----	-------------	--------	------	------------	---------	---

DANGERS PRINCIPAUX Irritant pour les yeux RISQUE(S) SPÉCIFIQUE(S) /

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes

sont décrits à la rubrique 11

INGESTION Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la

conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin

CONTACT AVEC LES YEUX Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts

et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin

LD50 (PEAU, LAPIN)

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin

The state of the s

LC50 (INHALATION, RAT)

Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

5. LE FEU COMBAT DES MESURES

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse,

sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau

PRODUITS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Aucun

RISQUES SPÉCIAUX La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et

source de chaleur existe.. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la

rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit

EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections

individuelles à utiliser

HYPRONORM SURACTIVE

Edition: 3.1

Date: 5/04/2006

Page: 2/3

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Combler la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Neutraliser le produit répandu avec n'importe quel acide faible, et puis rincer avec beaucoup

d'eau

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE MANIPULATION

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Refermer soigneusement les sacs entamés. Ne pas

réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié

STOCKAGE Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver si possible dans un endroit

frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles

MATIÈRE(S) À ÉVITER acides forts. métaux légers

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Bien ventiler

PROTECTION DES MAINS Porter des gants en cas de contact prolongé avec les mains. des gants en PVE, résistant

chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent)

TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIEL DE GANTS.

Le temps de pénétration doit être déterminé en collaboration avec le fabricant du matérial des

gants

EQUIPEMENT SPÉCIAL DE SÉCURITÉ Pas de vêtement de travail spécialement recommandé

PROTECTION DES YEUX Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. lunettes de sécurité avec

protections latérales (EN 166)

MESURES HYGIÉNIQUES Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME poudre

ODEUR Parfumée

COULEUR blanc

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

PH 10.9 ± 0.5 (solution aqueuse de 1 %)

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable
DENSITÉ 808/992 ± 100 g/l

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Le produit est stable
CONDITIONS À ÉVITER l'air humide
MATIÈRE(S) À ÉVITER acides forts. métaux

PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire

tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION Peut provoquer une irritation de l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge

EFFETS AIGU DE PEAU Peut causer des irritations de la peau / dermatites. / brûlures cutanées

EFFETS AIGU DES YEUX irritation des yeux EFFETS AIGU DE VOIE ORALE Peut causer irritation.

SENSIBILISATION Inconnu

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

DÉCOMPOSABILITÉ BIOLOGIQUE Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de

biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du

producteur de détergents

BIOACCUMULATION

Inconnu

ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie

aquatique. Une neutralisation est nécessaire avant le déchargement vers l'installation

d'épuration

TOXICITÉ POUR DAPHNIA Métasilicate du sodium: LC50 Daphnia: 4857 mg produit/liter (analogie avec sodiumsilicat MR

3.2,35%)

HYPRONORM SURACTIVE

Edition: 3.1 Date: 5/04/2006

Page:

LC50 (POISSON) Métasilicat du sodium: LC50: 3185 mg produit/liter (analogie avec sodium silicat MR 3.36,35%) TOXICITÉ POUR BACTÉRIES

Métasilicate du sodium: LC50 Bacterie: >1000 mg produit/litre (analogie avec sodium silicat MR

3.36,35%)

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer

conformément aux règlements locaux

METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les réglements locaux

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉROUN

Voies terrestres (route/rail: ADR/RID) Non soumis à la réglementation ADR/RID

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLES DE DANGER



PHRASES R R36 - Irritant pour les yeux.

PHRASES S S25 - Éviter le contact avec les yeux.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste.

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5% agents de surface non-ioniques, agents de surface anioniques, savon

5-15% agents de blanchiment oxygénés, phosphates

AUTRE enzymes, azurants optiques, parfum

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 6/03/2006 RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2,8,11,15

PHRASES R R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.

> R22 - Nocif en cas d'ingestion. R34 - Provoque des brûlures. R36 - Irritant pour les yeux.

R37 - Irritant pour les voies respiratoires.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.